

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24<sup>ème</sup> année - N° 4470 - Vendredi 29 Septembre 2023 - Prix : 200 Fc

## Les Comoriens exemptés de visa au Kenya dès ce 1er octobre



Image d'illustration

### Le Mouvement des Entreprises Comoriennes MODEC Convocation

Le Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC) vous invite à l'Assemblée générale Elective qui aura lieu le **samedi 30 septembre 2023** au Retaj, de 8h30 à 10h30

#### Les points à l'ordre du jour :

- 1) Le Rapport du Comité Ad'Hoc
- 2) Les Bilans moral et financier 2021-2023 ainsi que

le Budget

- 3) Le Plan d'action opérationnel
- 4) L'élection du Bureau Exécutif du MODEC

La présence de chaque membre est indispensable

Merci

## FAIT DIVERS

# Djaanfar Salim a sauvé de la noyade une fillette de 5 ans

*Le Ministre de la jeunesse et sports n'a pas chômé à Anjouan, la semaine dernière entre rencontres politiques, sportives et visites. Il a même organisé des séances d'entraînement à la plage avant de recommander au Maire de Mutsamudu sa fermeture temporaire. On retiendra surtout le sauvetage en mer d'une fillette de 5 ans.*

L'incident s'est produit vendredi, lors d'une séance d'entraînement de l'équipe Ngazi Sport de Mirontsy. Le Ministre la jeunesse et sports était sauveteur et spectateur. Une expérience qu'il raconte lui-même. « Je veux partager une expérience incroyable qui s'est déroulée ce vendredi matin à Mutsamudu. J'étais en train de faire du sport sur la plage Al-Amal lorsque j'ai aperçu une petite écolière de 5 ans, originaire du quartier Chitsangani, en train de se débattre dans l'eau, elle a failli se noyer !

Heureusement, j'ai pu réagir rapidement et lui administrer les premiers soins avec l'aide des moniteurs de l'équipe Ngazi Sport » explique-t-il.

Cet incident met en évidence le besoin urgent de mesures de sécurité strictes sur nos plages. Cette expérience a fait réaliser à quel point il est important de sensibiliser le public aux dangers de la mer et de prévenir les incidents de noyade. Le ministre dit espérer que « le Maire de Mutsamudu prendra en compte la recommandation de fermer momentanément la plage afin d'évaluer les mesures de sécurité ». Mais la sécurité n'est pas le seul problème de cet endroit. La plage, qui devrait être un lieu de détente et de divertissement pour les familles, est devenue aussi un endroit où la drogue et l'alcool circulent librement, sans aucun contrôle.

« Parmi les consommateurs de drogue, on trouve même des mineurs de moins de

15 ans, filles et garçons », a témoigné un parent, choqué par la situation. Il appuie donc la recommandation du Ministre d'une surveillance permanente de la police municipale. Il est urgent de prendre des mesures pour mettre fin à cette petite délinquance. « Les violences de toutes sortes trouvent un terrain propice dans cet endroit qui devrait être un lieu de calme et de tranquillité pour les familles. Il est grand temps de remédier à cette situation et de redonner à la plage de Mutsamudu sa vocation ». Le Ministre Djaffar Salim alias Sarkozy se dit conscient de ces problèmes et promet d'y remédier. Il compte tout mettre en œuvre pour restaurer la sécurité et le bien-être des habitants d'Anjouan. Beaucoup ici espèrent que ce beau discours sera suivi par des actes.

Nabil Jaffar



Djaanfar Salim tenant dans ses bras l'enfant sauvée à la plage.

## LA MODERNISATION À LA CHINOISE :

# Une modernisation pour une grande population

*La modernisation à la chinoise est, comme l'a indiqué le Président Xi Jinping, « la plus difficile, mais aussi la plus grandiose ». Car en effet, c'est une cause pour une population énorme.*

### Mission difficile

La modernisation pour 1,4 milliard d'habitants, une population plus importante que celle des pays développés réunis, sera un changement majeur dans la carte mondiale de la modernisation. C'est la tâche d'une ampleur et d'une difficulté inédites dans l'histoire de l'humanité.

D'abord, les besoins sont divers. L'efficacité de l'effort collectif est étroitement liée au nombre d'individus œuvrant dans ce sens, et chacun a des aspirations et des intérêts différents. Dans un pays très peuplé, il n'y a pas de solution facile pour l'emploi, la répartition, l'éducation, la santé, le logement, la prise en charge des personnes âgées et la garde d'enfants. Chaque secteur couvre une population importante. Il est donc impératif pour la Chine de bâtir le consensus entre les membres de la société en vue d'un développement inclusif et bénéfique pour tous et d'une modernisation soutenue sur le long terme.

Ensuite, le développement en Chine reste déséquilibré et insuffisant. Bien qu'elle soit la deuxième économie du monde, la Chine se situe autour du 80e rang mondial au regard du PIB par habitant. Le déséquilibre s'observe entre les régions. Le PIB de la province du Guangdong, le plus important des 34 divisions provinciales du pays, peut se classer au top 10 du monde, et son économie est des dizaines de fois plus importante que les régions les moins développées. Quant à l'écart ville-campagne, il existe encore des disparités considérables en termes d'infrastructures, d'éducation, de soins sanitaires et d'opportunités d'emploi.

En outre, dans l'histoire du développement de l'humanité, jamais un pays de plus d'un milliard de population n'a réalisé la modernisation. Pour les différents pays, la difficulté de la modernisa-

tion n'augmente pas proportionnellement au rythme de la multiplication de la population. Avec l'augmentation de la population, l'ampleur des ressources à coordonner et à mobiliser par l'État et la complexité de la gouvernance augmenteront exponentiellement, d'autant plus que la Chine est un immense territoire où la situation diffère grandement d'une région à l'autre. Pour réaliser la modernisation à la chinoise, il n'y a pas de modèle à suivre, ni de recette toute faite à copier. C'est une entreprise novatrice de zéro à un.

### Mission grandiose

Promouvoir la modernisation à la chinoise au bénéfice d'une population énorme est une mission difficile mais juste. Mission de portée mondiale profonde. La modernisation à la chinoise changera fondamentalement la carte mondiale de la modernisation. Depuis la révolution industrielle, les nations ayant accédé au rang de pays à revenu élevé

grâce au modèle de modernisation occidental comptent seulement 1,2 milliard d'habitants, soit 15,8% de la population mondiale. La modernisation pour 1,4 milliard de personnes de plus, soit 18% de la population mondiale, sera un exploit sans précédent dans l'histoire de l'humanité et aura une portée profonde et durable.

La modernisation à la chinoise est une exploration pour les pays en développement représentant plus de 80% de la population mondiale. Cette voie de modernisation, autonome et adaptée, permet d'en finir avec l'idée reçue que la modernisation est synonyme de l'occidentalisation. De plus, elle n'a jamais été exportée comme un « modèle universel », mais sert d'une source d'inspiration pour tous les autres pays en fonction de leurs conditions nationales.

Vu le développement déséquilibré et insuffisant et les différences des régions en termes de ressources et de besoins réels sur le terrain, la Chine a adopté une approche ciblée et différenciée, encourageant les premiers enrichis à accompagner les autres et recherchant l'agrandissement continu en même temps que la répartition équitable du gâteau des richesses. Ces actions réussies ont contribué au développement commun de toute la société. Sur le chemin de la modernisation, nous sommes conscients que promouvoir le développement, c'est comme marcher. Avec deux pieds l'un suivant l'autre, nous pourrions avancer loin à pas assurés. Le pied avant seul ne fait que tomber.

La modernisation à la chinoise apporte de grandes opportunités au monde. Depuis le lancement de la réforme et de l'ouverture il y a plus de 40 ans, plus de 800 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté et plus de 400 millions ont un revenu intermédiaire. La Chine est aujourd'hui le principal partenaire commercial de plus de 140 pays et régions. Plus de 320 millions de dollars américains d'investissements directs chinois vont à l'international chaque jour, et plus de 3 000 entreprises étran-

gères s'installent en Chine par mois. Pendant les dix ans écoulés, la contribution de la Chine à la croissance mondiale a dépassé celle des pays du G7 réunis. L'amélioration du niveau de vie du peuple chinois et l'accroissement de la population à revenu intermédiaire font que l'ampleur démographique continuera de se transformer en opportunités de marché et de développement.

La modernisation à la chinoise, c'est la transformation profonde de la modernisation dans le monde, c'est une nouvelle forme de civilisation de l'humanité et ce sont d'énormes opportunités pour le développement mondial. C'est un travail de longue haleine qui nécessite des efforts opiniâtres. Une mission ardue est une mission magnifique et glorieuse. La Chine, avec une persévérance à toute épreuve et une vision mondiale, restera résolue à faire progresser la modernisation à la chinoise au bénéfice des 1,4 milliard de Chinois et des autres peuples du monde.

**Institution : UNION REGIONALE DES SANDUK DE LA GRANDE COMORES (URGC)**

**Titre de services : Service de Commissariat aux comptes pour formuler une opinion sur les comptes annuels de l'URGC**

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N°001/URGC/CAC/09/202

L'URGC est une réseau d'institution de microfinance qui œuvre sur le territoire de la Grande Comores depuis mars 2002 et agréé par la Banque Centrale des Comores sous le N° 001-2018/AG/IFD/du 17 janvier 2018.

Le réseau renfermant quarante-sept (47) caisses est organisé en village banking qui sont disséminées dans les huit préfectures de l'île de Ngazidja à savoir : BAMBAO, ITSANDRA HAMANVOU, MITSAMILOULI, HAMBOUTI, MBADJINI OUEST, MBADJINI EST, HAMAHAHMET et DIMANI.

La mission principale de l'institution est de contribuer à la lutte contre la pauvreté en mettant à disposition des services financiers de qualité et de proximité adaptés aux besoins des populations.

Conformément à l'article 37 de la loi bancaire N° 13-003-AU, les comptes doivent faire l'objet d'une certification et d'une validation par un Commissaire aux comptes.

L'exercice financier de l'institution commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de l'année civile.

1. Dans le cadre du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pour les 04 exercices

2023, 2024, 2025 et 2026, l'URGC lance un avis de manifestation d'intérêt en vue de la sélection

d'un Cabinet de renommée internationale, chargé de fournir les services de Commissariat aux comptes.

2. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pour l'exécution des services de Commissariat aux comptes, notamment dans un environnement où sont appliquées les normes OHADA.

3. Les Cabinets seront sélectionnés conformément aux Règles d'Utilisation des Consultants de la place, notamment la Méthode de sélection basée sur la qualité et le coût. La note globale sera obtenue par addition des notes techniques et financières après application des pondérations.

4. Le dossier de Demande de Proposition est à retirer contre le paiement par virement bancaire ou dépôt au compte de l'institution ouvert à la Banque de Développement des Comores :

• IBAN : **KM46000010011030988000436**

• Code SWIFT BDC : **DEVPKMKM**

• Bénéficiaire : **URGC**

• Banque intermédiaire : **BMCE MADRID**

o IBAN : **ES14 0219 8601 03 0096601487 Euros**

o Code swift : **BMCEESMM**

au profit de l'URGC d'une somme non remboursable de cinquante (50€) Euros. Ce dossier pourrait être transmis par voie électronique dès réception du paiement.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables, de 09 heures à 15 heures 30 (Heure des Comores).

6. Les manifestations d'intérêts rédigées en français devront être déposées à l'Union Régionale des Sanduk de Grande Comores à l'adresse mentionnée ci-dessous en personne, par courrier, facsimilé ou par courrier électronique **au plus tard le 25 octobre 2023 à 15 heures 30 (heure locale).**

« **Monsieur le Directeur Exécutif Sollicitation pour le recrutement d'un omnisaisaire aux Comptes** »

**Avenue de la République Populaire de Chine à côté du Lycée Said Mohamed Cheick**

**info.urgc@urgc-km.net**

# Les Comoriens exemptés de visa au Kenya des ce 1er octobre

*Chose promise tenue. À compter du 1er octobre prochain, les Comoriens seront exemptés de visa pour se rendre au Kenya. C'est la première retombée de la visite d'Etat effectuée à Moroni le 6 juillet dernier par le président Kenyan William Ruto, qui renforcera sans doute les liens d'amitié et de fraternité entre les deux pays.*

Fin de la longue procédure pour se rendre au Kenya. Trois mois depuis que l'annonce a été faite publiquement à Moroni par le président kenyan William Ruto lors de la fête du 6 juillet dernier, les Comoriens sont

désormais exemptés de visa au Kenya à compter du mois prochain. C'est à travers un communiqué conjoint publié à Moroni, que la nouvelle a été connue. Ce communiqué précise l'abolition du visa pour les citoyens des deux pays,

détenteurs de passeports ordinaires. Un signal fort dans les relations entre les deux pays.

Dès le 1er octobre 2023, le Kenya ayant franchi en premier le pas, le 21 septembre dernier, en ouvrant ses portes. Une mesure qui fait suite aux promesses faites à Moroni par le président Kenyan. L'objectif affiché étant de simplifier les déplacements, en mettant l'accent sur le développement des échanges commerciaux. Cette faci-

litation des mouvements transfrontaliers est perçue comme un jalon essentiel pour consolider les relations économiques et culturelles entre les Comores et le Kenya voisin.

Rappelons que les deux chefs d'Etat ont rappelé lors de la fête de l'indépendance comorienne les liens de fraternité et d'amitié qui existent entre les deux pays. Le président Ruto avait pris l'engagement avant la fin de l'année de supprimer

l'obligation du visa pour tous les comoriens désirant se rendre au Kenya. Il a également annoncé l'octroi de 100 bourses d'études et pris l'engagement que les étudiants comoriens paieront les mêmes frais de scolarisation que les étudiants kenyans. Une nouvelle page vient donc de s'ouvrir entre les deux pays.

Andjouza Abouheir

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURE :

### La grève continue toujours à l'université

*Le Sneuc rappelle que la grève est toujours maintenue. Alors que les autorités et le syndicat national des enseignants de l'université des Comores (SNEUC), n'ont toujours pas trouvé un accord sur la question de la loi portant orientation et organisation de l'enseignement supérieur, l'administrateur principal de l'Université convoque les étudiants à passer les concours dans les composantes IFERE, IUT, et EMSP pour la rentrée universitaire 2023-2024, sans se concerter les enseignants. Une décision mal prise par le Sneuc qui maintient son mot de d'ordre de grève.*

Selon le secrétaire général du Sneuc Abdou Said Muignidaho, l'administrateur de l'Université a convoqué les étudiants à passer les concours dans les composantes IFERE, IUT, et EMSP pour la rentrée universitaire 2023-2024. Une décision qui passe mal chez le SNEUC qui appelle ses membres à ne pas répondre à cette convocation. « Nous avons appris que l'administrateur de l'Udc

convoque les étudiants à passer les concours. Nous rappelons aux enseignants que le mot d'ordre de grève décidé lors de l'assemblée générale du 31 août 2023 est toujours maintenu et sollicitons à chaque enseignant de respecter ce mot d'ordre », a déclaré M. Muignidaho. Et d'enchaîner : « Il sait très bien que nous sommes en grève. Et prendre une telle décision sans se concerter avec les enseignants, c'est irresponsable. Je ne sais pas comment ce concours va se faire sans les enseignants ».

Selon lui, le syndicat n'a pas eu gain de cause sur sa deuxième revendication qui est la question de la loi portant orientation et organisation de l'enseignement supérieur. « C'est cette loi encore une fois qui permettra l'élection d'un nouveau président de l'université et la mise en place du conseil d'administration et des autres instances. On ne doit pas continuer ainsi avec un administrateur intérimaire pendant 6 ans. Quand même », a-t-il avancé.

Et d'ajouter : « Les enseignants sont unanimes là-dessus. Ils ne reprennent pas des activités scolai-



Image d'illustration

res quelle que soit la nature sans une concertation sur cette question de la loi. Donc, on ne sait pas comment l'administration va organiser ces concours sans les enseignants. Nous restons à leur écoute, mais pour le moment nous ne pouvons pas participer à ces concours. Sachant que jusqu'à présent le ministre n'a pas

fait un retour ».

La Gazette des Comores a essayé de contacter l'administrateur principal mais en vain, nos messages sont restés toujours aucune réponse. Pour rappel, ce dernier est nommé administrateur de l'Udc depuis septembre 2020 suite à la démission de M. Said Bourhane, et

avait comme mission de redynamiser et recadrer l'administration de l'Udc mais, aussi d'organiser l'élection d'un nouveau président et la mise en place du conseil d'administration de l'Udc.

Nassuf Ben Amad

## SOCIÉTÉ

### Une rentrée scolaire très timide à Mohéli

*Le jeudi 21 septembre dernier est la date officielle fixée par le Ministère de l'éducation nationale pour la rentrée scolaire 2023-2024. Ici à Mohéli, jusqu'à ce mercredi 27 septembre les enseignants et les élèves des écoles publiques n'ont toujours pas repris le chemin de l'école comme il fallait. Les écoles privées vont, quant à elles faire leur rentrée effective ce lundi 2 octobre.*

Depuis le lundi 25 septembre au lycée de Fomboni, en tout cas, certains élèves se présentent mais faiblement. Quelques enseignants se sont également présentés après avoir fait leur rentrée le samedi 23 septembre. « Je crois que c'est à partir du lundi 2 octobre que cette rentrée sera effective » pense un enseignant du lycée de Fomboni. D'autres enseignants

attendent le mot d'ordre de la FSEC (fédération des syndicats des enseignants aux Comores) l'ancienne intersyndicale. Le quel mot d'ordre est en suspension après sa dernière rencontre avec le Ministre de l'édu-

cation nationale. Ce dernier qui continue à rassurer les enseignants lors de cette rencontre, selon un syndicaliste, que toutes leurs revendications sont prises en compte et tout en bonne voie, en vue de l'or-

ganisation dans les semaines qui viennent, des assises nationales sur la réforme du système éducatif.

Les élèves et les enseignants des écoles primaires et secondaires publiques n'ont, en tout cas, pas du

tout repris le chemin de l'école ici à Mohéli, tout comme les écoles privées. Une note circulaire du Ministre datée du 11 septembre 2023, indiquait que les enseignants ne peuvent exercer que sur autorisation. Cependant les quelques enseignants que nous avons pu rencontrer, ont tous pris leurs emplois du temps aussi bien dans le public que dans le privé.

Tout laisse croire qu'à partir de ce lundi 2 octobre tout rentrera dans l'ordre pour la reprise effective des cours. « Avec la cherté des fournitures scolaires cette année, il n'est pas évident de pouvoir répondre aux besoins des enfants pour une rentrée de si tôt » estime un parent d'élève.

Riwad



Rentrée scolaire à Fomboni.



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Pays :** Union des Comores

**Nom du projet :** Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)

**Numéro d'identifiant du Projet :** P 177646

**Numéro de Don :** IDA - E0490

**Référence du marché :** AMI-MOIS01-PAESC

**Intitulé du marché :** Sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la **Maîtrise d'œuvre Institutionnelle et Sociale (MOIS)**.

### CONTEXTE

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Energie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société nationale d'électricité SONELEC.

Le projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) se fixe comme objectif de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter cette production dans le réseau électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV substituera donc la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation des énergies fossiles, ici le diesel.

Ce projet soutient les principaux objectifs de la politique énergétique du gouvernement de l'Union des Comores (GdC). Exploiter le potentiel d'énergie solaire du pays améliorera la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera à honorer les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour la Maîtrise d'œuvre Institutionnelle et Sociale (MOIS) relative aux activités du Projet.

**Le Maîtrise d'œuvre Institutionnelle et Sociale (MOIS)** aura pour missions (i) d'assurer que toutes les Personnes affectées par le projet puissent être compensées, accompagnés conformément aux dispositions des PR du projet, et que toutes ces actions soient réalisées avant le début des travaux. En ce sens le MOIS assure le bon déroulement des procédures de réinstallation prévues dans le PR afin que les conditions de vie des PAPs d'avant le projet soient recouvrées, voire améliorées ; (ii) d'assurer que les parties prenantes des zones d'intervention du projet soit sensibilisées, informées pour s'assurer l'absence de conflit et d'incidents divers, incluant des cas de VBG/Exploitation et d'abus sexuel et Harcèlement sexuel (VBG/EAS-HS) et (iii) que les mesures de MGP soit fonctionnels dans ces zones durant la mise en œuvre des activités

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

### PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être une entité spécialisée (Bureau d'études) ou un groupe de bureaux d'étude ou une ONG (Organisation non gouvernementale) possédant au moins 5 années d'expériences générales et ayant réalisé des expériences en gestion d'enjeux sociaux rattachés à des projets d'aménagement notamment des travaux de mise en œuvre de plan de réinstallation involontaire, ou des expériences similaires. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée avec des projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds internationaux. Le personnel clé de la mission doit comprendre au minimum.

#### Un Chef de mission : expert en Réinstallation involontaire (Sociologue)

Au minimum 5 ans d'expérience en coordination d'activités de mobilisation sociale, Des expériences en élaboration ou en mise en œuvre de PR et de PGES selon les standards de la Banque mondiale ou similaire sur au moins deux projets.

Intervention permanente

#### Un(e) juriste foncier

Au minimum 3 ans d'expérience de travail dans le domaine des expropriations. Intervention à temps partiel et ponctuel

#### Deux Animateurs socioorganisateur

Au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine du socioorganisationnel des projets ruraux, d'expérience en matière Au minimum 5 ans d'expériences dans la mise en œuvre de plans de communication destinés à de multiples publics cibles, avec au moins une expérience de mise en œuvre d'un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, d'accompagnement, de structuration de communautés locales.

Intervention permanente

#### Un technicien topographe

Au minimum 5 ans d'expériences dans les travaux de topographie foncière. Intervention à temps partiel et ponctuel

Les équipes qui interviendront sur terrain doivent également avoir :

Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;

Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

### CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes comprenant les CVs du personnel clé et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », quatrième édition, novembre 2020 de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire d'information à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **Reference : AMI-MOIS01-PAESC** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 17 octobre 2023 à onze heures (11h00mn) :**

- Lettre de manifestation d'intérêt;
- Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

#### **- L'adresse de dépôt :**

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

Route de Salimani, quartier Sahara.

Moroni – Comores

Tel : +269 7631094/ 3339800

Email : [aep.paesc@gmail.com](mailto:aep.paesc@gmail.com)

Í Date de publication : le 31 aout 2023

#### **Nota Bene :**

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée ci-dessus avec comme objet la référence du présent AMI ;

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte

## ECONOMIE CIRCULAIRE :

## Une coopération régionale pour favoriser l'économie circulaire

La commission de l'océan indien (COI) a tenu du 18 au 21 septembre 2023 à Maurice, la conférence ministérielle sur l'économie bleue et circulaire dans les Etats insulaires d'Afrique et de l'océan indien. Les acteurs ont convenu de mobiliser la coopération régionale en faveur de l'économie circulaire, notamment à travers la COI, pour développer des filières communes, partager les savoir-faire et faciliter les transferts de technologies et de développement des compétences.

La Commission de l'océan indien (COI) a organisé du 18 au 21 septembre 2023 à Maurice, une conférence ministérielle sur l'économie bleue et circulaire dans les Etats insulaires d'Afrique et de l'océan indien. Les pays participants ont réitéré leur engagement à promouvoir l'économie circulaire comme levier face aux défis de la vulnérabilité climatique, environnementale et socioéconomique. Ils ont convenu de mobiliser la coopération régionale en faveur de l'économie circulaire, notamment à travers la COI, pour développer des filières communes, partager les savoir-faire et faciliter les transferts de technologies et de développement des com-

pétences. Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans les activités du projet Swiofish2 de la COI sur le financement de la Banque mondiale. La conférence a réuni des ministres et hauts représentants des pays AIO-DIS à savoir Cap Vert, Comores, France, Guinée Bissau, Madagascar, Maurice, Sao Tome Principe et Seychelles.

Les délégués de ces pays ont pu échanger avec des experts internationaux, les partenaires techniques et financiers, ou encore des acteurs non-étatiques, dont des représentants de la jeunesse, sur les cadres réglementaires de l'économie circulaire, sur le potentiel des filières des déchets pneumatiques, électriques et électroniques ou encore l'éducation à l'environnement, la lutte contre les plastiques à usage unique, entre autres. Dans son intervention, le secrétaire général de la COI Pr. Vêlayodom Marimoutou a expliqué que l'économie bleue et circulaire est par nature multisectorielle, multi-acteurs, pluridisciplinaire et bénéfique en termes économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux. « Il serait réducteur de cantonner l'économie circulaire aux administrations et opérateurs chargés de l'environnement. Elle oblige à une approche globale et fédératrice en



Réunion de la COI sur l'économie bleue.

lien avec quasiment tous les objectifs de développement durable. Face à la poly-crise environnementale, tous les enjeux sont intriqués et l'économie circulaire est un levier d'action pour nos territoires insulaires. Pour cela, il faut investir dans la science, les technologies et la recherche et développement beaucoup plus fortement, notamment en soutien aux entrepreneurs et avec l'idée d'appuis adaptés et flexibles à des destinations des innovateurs », a-t-il souligné.

Les principales retombées est entre autre l'engagement unanime à promouvoir l'économie bleue et circulaire. Cela passera notamment par

le soutien à l'élaboration des cadres juridiques ou de règlements d'application dans les pays. Les pays AIO-DIS pourront également évaluer l'opportunité de mettre en place des incitations à l'entrepreneuriat circulaire, y compris en termes de subventions ou mesures fiscales. Egalement, une reconnaissance générale du droit à la réparation. L'opportunité de cibler les filières des pneumatiques usagés et des déchets électriques et électroniques pour faire émerger des coopérations d'économie circulaire entre les territoires grâce à une mise à l'échelle ou une capitalisation sur les avantages comparatifs. Les représentants des

pays ainsi que les partenaires de la COI ont également pris note de l'appel des jeunes entrepreneurs à investir dans le capital humain et à proposer des appuis flexibles et adaptés qui répondent de manière effective aux besoins des opérateurs, etc. Notons que cette conférence ministérielle, qui clôt les activités du projet SWIOFISH2, a été organisée dans le cadre de la présidence comorienne en exercice de l'Union africaine qui fait de l'économie bleue et de la promotion des intérêts des Etats insulaires d'Afrique des priorités de son mandat.

Andjouza Abouheir

Embassy of the United States

**Vacant Position: Security Investigator**

U.S. Mission Antananarivo is seeking eligible and qualified applicants for the position of **(1) Security Investigator in the Regional Security Office.**

**VACANCY NUMBER:** Comoros 2023-001

**OPEN TO:** All candidates/ all Sources

**POSITION :** Security Investigator FSN-8

**OPENING DATE:** September 26, 2023

**CLOSING DATE:** October 10, 2023

**WORK HOURS:** Full time, 40 hours per week

**REQUIREMENTS:**

Working in the Regional Security Office (RSO), the Foreign Service National Investigator (FSNI) conducts security investigations and maintains liaison with local police and other security and law enforcement officials. The FSNI assists the RSO team in coordinating protection for post personnel and visiting U.S. government officials, obtaining, and reporting on information concerning potential security threats to post personnel, facilities, or information.

**EDUCATION:**

A minimum of two (2) years University Studies is required.

**EXPERIENCE:**

Minimum of three (3) years of experience in law enforcement, military, private security, or investigation is required.

**LANGUAGE:**

English level III (Good working knowledge) Reading/Writing/Speaking is required. (To be tested) Comorian level IV (Fluent) Reading/Writing/Speaking is required.

If you would like to view the complete job announcement and apply, please visit the following Seeker Site: <https://erajobs.state.gov/dos-era/mdg/vacancysearch/searchVacancies.hms>

ALL applicants MUST apply online through the Seeker Site (paper application is no longer accepted). For further information, please contact the Office of Human Resources: Telephone: +261 20 23 480 00 extension 2332.

**National ID Card (Proof of Citizenship), Proof of past and current employment, University Degree, must be uploaded to the system**



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Pays :** Union des Comores

**Nom du projet :** Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)

**Numéro d'identifiant du Projet :** P 177646

**Numéro de Don :** IDA - E0490

**Référence du marché :** KM-AEP SONELEC-362591-CS-QCBS

**Intitulé du marché :** Sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet d'Audit comptable et financier pour réaliser l'audit des comptes de la Société Nationale d'Electricité des Comores (SONELEC).

**Date d'émission :** 26/09/2023

### CONTEXTE

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Energie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société nationale d'électricité SONELEC.

Le projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) se fixe comme objectif de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter cette production dans le réseau électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV substituera donc la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation des énergies fossiles, ici le diesel.

Ce projet soutient les principaux objectifs de la politique énergétique du gouvernement de l'Union des Comores (GdC). Exploiter le potentiel d'énergie solaire du pays améliorera la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera à honorer les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un Cabinet d'Audit comptable et financier pour réaliser l'audit des comptes de la Société Nationale d'Electricité des Comores (SONELEC).

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière de la SONELEC ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières. Les livres comptables de la société servent de base à la préparation des états financiers et sont établis par un autre cabinet missionné à cet effet. Les périodes concernées par l'audit sont :

- 1er exercice allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019
- 2ème exercice allant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020
- 3ème exercice allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
- 4ème exercice allant du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

### PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être (i) un Cabinet d'audit et d'expertise comptable, indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les comptes, (ii) régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables membre de l'IFAC, et (iii) jugé acceptable par la Banque. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes de sociétés industrielles/commerciales en général et d'électricité en particulier.

Le personnel clé de la mission d'audit doit comprendre au moins un chef de mission et deux auditeurs. Le profil de cette équipe devrait être au minimum :

(a) Un Auditeur associé signataire ou cosignataire du rapport, justifiant d'un titre d'Expert-comptable inscrit au tableau d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter) et d'au moins cinq (5) ans d'expérience comme associé.

(b) Un Chef de mission, un Expert-Comptable diplômé et membre régulier d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter), justifiant d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits de projets, et ayant également participé comme chef de mission à au moins 5 missions d'audit des projets financés par les partenaires de développement.

(c) Des auditeurs, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BAC+4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit financier de projets et 5ans d'expérience professionnelle en audit financier

Les équipes qui interviendront sur terrain doivent également avoir :

Une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière et de gestion de projet ;

Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;

Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité. Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale).

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore.

### CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes comprenant les CVs du personnel clé et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », quatrième édition, novembre 2020» de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **Reference : KM-AEP SONELEC-362591-CS-QCBS** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 18 octobre 2023 à onze heures (11h00mn)** :

- a. Lettre de manifestation d'intérêt;
- b. Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- c. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- d. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

### - L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.  
 Coordonnateur de l'AEP  
 Route de Salimani, quartier Sahara.  
 Moroni – Comores  
 Tel : +269 7631094/ 3339800  
 Email : aep.paesc@gmail.com  
 Date de publication : le 31 aout 2023

### Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail

mentionnée ci-dessus avec comme objet la référence du présent AMI ;

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte